

Matrice EMI pour le lycée

Au lycée général, technologique et lycée professionnel, l'**éducation aux médias et à l'information (EMI)** n'a pas d'objectifs inscrits dans des programmes, mais elle apparaît en partie dans les objectifs de l'EMC, dans l'enseignement d'exploration de la classe de seconde Informatique et Création Numérique (ICN) et à travers les textes sur l'accompagnement personnalisé :

- **Programme d'EMC (Enseignement Moral et Civique) :**

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90243

- **L'enseignement d'exploration de la classe de 2de : Informatique et création numérique**

La mise en œuvre du programme est organisée en "**modules**". Un module s'inscrit dans un champ d'application de l'informatique comme, par exemple :

- la publication et le partage sur le Web ;
- la recherche d'informations et la veille informationnelle ;
- la gestion et la protection des identités numériques ; etc...

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=91849

- **L'accompagnement personnalisé (AP) au lycée :**

- en **classe de 2de**, permet avant tout à l'élève de se doter de méthodes pour tirer profit de ses études et construire un projet personnel ;
- en **classe de 1ère**, favorise l'acquisition de compétences propres à chaque voie de formation tout en lui permettant de développer son projet d'orientation post-bac. L'articulation avec le travail réalisé en TPE est à valoriser.

<http://www.education.gouv.fr/cid50471/mene1002847c.html>

Le document ci-dessous a été rédigé collaborativement par des professeurs documentalistes de l'académie de Toulouse à partir de la matrice cadre en EMI : http://docs.ac-toulouse.fr/wp/?page_id=912. Afin d'assurer une cohérence de lecture avec les autres déclinaisons de la matrice ("[Matrice et cycle 3](#)" et "[Matrice et cycle 4](#)"), la structure du socle commun a été conservée.

L'ensemble de ces documents permet d'étayer les compétences spécifiques des professeurs documentalistes actées en 2013 par le Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation <http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html> dans lequel "les professeurs documentalistes, [sont désignés] enseignants et maîtres d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias" et doivent maîtriser les "connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information".

Nous proposons donc un outil pour la mise en œuvre de séances pédagogiques en EMI au lycée¹.

Loin de donner des objectifs à atteindre intégralement, il s'agit plutôt de possibilités à adapter au public concerné. Les exemples de séances sont donc proposés à titre indicatif et non exhaustif (certains sont repris du cycle 4 afin de pouvoir les approfondir).

Vous trouverez certains outils de publication en ligne utilisés lors des séances ainsi que des productions d'élèves sur le site collaboratif Publiionsdoc : <https://publiionsdoc.wordpress.com/>

¹ Dans ce document, nous utiliserons le terme lycée qui recouvre à la fois le lycée général, technologique et professionnel.



1.1. Être auteur (objectif 1 de la matrice)

En fin de lycée, l'élève évalue l'autorité d'un document en fonction de critères de fond et de forme (son auteur, l'organisation qui le publie, le support de publication). Il connaît la valeur de la recommandation d'un document. Il adapte son jugement en fonction de son travail de recherche/production (pertinence). Il sait que publier engage la responsabilité de l'auteur et il est capable d'utiliser le droit d'auteur adapté à ses propres publications.

- il sait reformuler la pensée d'un auteur, la compléter, l'organiser,
- il comprend que l'autorité d'un document peut être augmentée par une recommandation,
- il sait recommander lui-même un document,
- il est capable de faire évoluer la pertinence d'une information en fonction du contexte de sa recherche : production visée, public et place de cette information dans son argumentation (illustration, argument nouveau, type de source...),
- il sait réaliser un document collaboratif avec ses pairs,
- il comprend que la publication de ses travaux engage sa responsabilité d'auteur.

Exemples de séquences

- Préparer une soutenance orale (TPE, projet personnel d'orientation...) à l'aide d'une production multimédia en ligne.
- Concevoir un book-trailer et intégrer la vidéo sur un article de l'ENT ou sur la notice du portail documentaire.
- Rédiger plusieurs lettres de même contenu, en travaillant sur les différents registres de langue selon le destinataire et le média utilisé : courrier officiel, mail, lettre personnelle...
- Rédiger un article à partir d'une dépêche d'AFP en variant les points de vue par rapport à l'évènement.
- Savoir organiser l'information sous forme de carte mentale lors d'une conférence ou d'un spectacle pour la partager avec d'autres sur l'ENT ou un blog.
- Participer à la rédaction, à la correction ou à l'enrichissement d'articles sur l'encyclopédie collaborative Wikipédia.
- Participer à un live-tweet en réfléchissant sur les hashtags communs utilisés.
- Écrire des haïkus et les publier sur Twitter.
- Réaliser une exposition enrichie et/ou numérique, en utilisant la réalité augmentée ou des QR Codes.
- Utiliser des images pour les publier : apprendre à en comparer plusieurs et à les choisir en fonction de l'objectif, légèrer différemment une même image et évaluer les effets produits, associer image et texte pour en mesurer la complémentarité.
- Réaliser une exposition en ligne ou un diaporama dynamique : affiches, extraits sonores lus et accompagnés de bruitages, etc.
- Réaliser un mur d'images sonores à partir d'images. A la suite d'un voyage à l'étranger, à partir d'enregistrements sonores, réaliser un montage afin de rendre compte d'une émotion, d'une atmosphère, d'un lieu...
- Réaliser un audio-guide en vue d'un voyage scolaire.
- Réaliser des flyers ou affiches de sensibilisation et de prévention.
- Réaliser une vidéo façon "Youtubers" en fonction de critères établis collectivement en classe. Par exemple réaliser un booktube (à la façon des youtubeurs célèbres) pour faire la promotion d'une lecture.



1. Des langages pour penser et communiquer

1.2. Argumenter (objectif 6 de la matrice)

En fin de lycée, l'élève est capable d'exprimer son point de vue ainsi que de reprendre ceux de différents auteurs. Il distingue les différents types de discours (faits, opinions, croyances...) qu'il rencontre et adapte le sien et sa mise en forme en fonction de support de publication et de son contexte (commentaire, critique, analyse...). Il est conscient des problématiques de désinformation.

- il sait proposer sur un sujet une diversité de points de vue exprimés par des sources différentes,
- quand il est auteur, il sait restituer ses propres connaissances,
- il sait qu'un discours médiatique se comprend dans une chronologie (réponse à un événement, à un argument) et dans un contexte,
- il sait rendre compte d'une controverse ou d'un débat,
- il sait développer son point de vue sur un sujet en construisant une argumentation.

Exemples de séquences

- Présenter une sélection d'arguments contradictoires ou complémentaires (avec leurs sources) autour d'un sujet à controverse (gestation pour autrui, euthanasie, liberté de la presse ...).
- Comprendre le fonctionnement de l'encyclopédie collaborative Wikipédia et développer son esprit critique : notions de guerre d'édition, d'argumentation au moyen de sources, échanges avec la communauté wiki...
- Préparer une argumentation en concevant une sélection réfléchie de sites sur un thème donné en utilisant un agrégateur de contenus.
- Participer à un débat sur les outils et/ou les usages numériques : "Pour ou contre Wikipédia ?", "Pour ou contre la publicité ciblée ?", "Pour ou contre la connexion permanente ? " , "Pour ou contre une présence sur les réseaux sociaux ?" etc. Élaborer une cartographie des points de vue pour définir différents domaines de traitement de l'information (scientifique, médiatique, associatif, institutionnel,...)
- Réaliser le procès d'un livre lu en classe en français, résumer les arguments pour ou contre.
- Rédiger des critiques littéraires argumentées sur le réseau social Babelio.
- Rédiger des commentaires argumentés à la fin d'articles lus sur le Web.
- Créer des chroniques radio en fonction d'un angle journalistique argumenté par des données factuelles.
- Suivre le chemin d'une rumeur dans les médias, argumenter et citer ses sources pour l'expliquer.



Comprendre et s'approprier les espaces informationnels et les outils de recherche (objectif 2 de la matrice)

En fin de lycée l'élève est capable, à partir de son besoin d'information, de structurer sa recherche et les résultats de celle-ci. Il est capable d'interroger ses pratiques informelles : en prendre conscience et les structurer. Il est capable de distinguer ce qui dépend de contraintes techniques et ce qui relève d'actions humaines. Il comprend qu'un espace informationnel n'est pas figé mais est en constante évolution.

- il connaît le fonctionnement de base d'un moteur de recherche, il distingue le critère de popularité et celui de pertinence ; il sait utiliser les fonctions de recherche avancée de différents outils de recherche,
- il comprend la différence entre l'indexation humaine et l'indexation algorithmique,
- il est capable d'évaluer et de faire évoluer sa stratégie de recherche au regard de son besoin d'information ; il sait effectuer un choix raisonné de mots-clés précis (et les faire évoluer) et des sources, ainsi que d'outils de collecte, de stockage et de diffusion d'information,
- il comprend la complémentarité des outils de collecte, de stockage et de diffusion,
- il est capable de mettre en place un écosystème de veille.

Exemples de séquences

- Découvrir et utiliser les outils numériques du CDI et de l'établissement : ENT, PMB, Twitter, Facebook, Scoop.It... Comprendre leur complémentarité.
- Collecter, stocker et exploiter des informations sur l'outil Folios de l'ONISEP.
- Utiliser des sites et banques de recherches d'images libres de droits.
- Connaître les fonctionnalités et les enjeux des outils du web 2.0 (services et logique commerciale, philosophie humaniste, personnalisation et données...).
- Connaître le fonctionnement des moteurs de recherche (algorithme, outils spécifiques) et leur différent degré de respect de la vie privée de l'utilisateur.
- Utiliser les outils de veille et d'alerte pour réaliser une revue de presse.
- Sonder les pratiques informationnelles des lycéens pour en débattre.
- Mettre en place une veille sur un champ professionnel ou l'orientation, par exemple en réalisant réaliser un portail Netvibes ou une page scoop.it
- Débattre sur la question du référencement des articles de presse par Google.
- Rechercher une image libre, la copier, la télécharger, la modifier, l'insérer dans un document lors de la réalisation d'une exposition en ligne.
- Savoir organiser et sauvegarder ses documents sur son espace personnel au lycée, chez soi, sur l'ENT, dans le Cloud.
- Présenter un outil du Web 2.0 (Wikipédia, Youtube, les réseaux sociaux, etc.) et expliquer les raisons de son succès (nature, fonctionnement, usages sociaux)

**Apprendre à partager les informations de façon responsable (objectif 3 de la matrice)****3.1 Redocumentarisation** *(création d'un nouveau document à partir de documents existants)*

En fin de lycée, l'élève sait créer un nouveau document à partir d'un document initial en ajoutant des informations sur la source et sur le contenu.

- il sait mettre en forme les informations qu'il a prélevées en privilégiant l'exhaustivité des sources et l'éventuelle chronologie des arguments qui se répondent,
- il connaît plusieurs formes de redocumentarisation telle que l'insertion d'un document dans un autre document.

Pour le droit d'auteur

L'élève auteur doit connaître et respecter le droit d'auteur. Il sait que tout document (texte, image, vidéo, son) est le fruit du travail d'une personne ou d'un groupe de personnes et que cette œuvre lui appartient de manière inaliénable. Il sait utiliser le droit de citation. Il sait qu'on ne peut pas utiliser en publication toutes les images que l'on trouve avec un moteur de recherche car elles sont soumises au droit d'auteur. Il découvre quels documents sont utilisables : ceux qui appartiennent au domaine public et celles qui sont sous licence Creative Commons. Ces licences sont apposées par leurs auteurs aux documents pour permettre leur réutilisation.

Pour le droit des personnes

L'élève sait que, comme les personnes qui l'entourent, il a des droits sur son image, l'enregistrement de sa voix, sur ses productions. Il sait qu'il doit demander l'autorisation d'autrui pour utiliser son image ou sa voix.

Exemples de séquences

- Établir une bibliographie et une sitographie en respectant une présentation qui réponde à des normes précises.
- Réaliser une production multimédia en ligne en collectant et présentant les documents sélectionnés.
- Réaliser une revue de presse audio.
- Réaliser un JT sur un sujet d'actualité ou infographier des articles issus de la presse nationale.
- Choisir une licence creative commons pour une production.
- Créer une image interactive à partir de la carte d'un pays ou d'une oeuvre d'art : insérer des contenus texte et audio.
- Construire une échelle chronologique interactive en insérant des images libres et en citant ses sources.
- Créer un tableau illustré d'exemples concrets des différents droits liés à la propriété intellectuelle : modèles industriels, designs, contrefaçons, marques, brevets d'invention, oeuvres artistiques, interprétations d'une même oeuvre.
- A partir d'une exposition virtuelle, débattre des droits d'auteur sur des oeuvres du domaine public qui se retrouvent "enfermées" sur des plates-formes privées comme le « Google Art Project ».
- Rédiger collectivement le texte d'une autorisation d'utilisation des photographies de personnes avant une sortie scolaire.
- Participer à la rédaction de la charte informatique de l'établissement.
- Débattre autour du harcèlement des personnes. Créer une carte mentale mettant en évidence la typologie des spams reçus dans une boîte mail, en s'appuyant sur le site Hoaxbuster.
- Comprendre les enjeux de la captation des données personnelles pour les outils du Web 2.0 à travers, par exemple, les boutons de partage.



3. La formation de la personne et du citoyen

3.2 Editorialisation (*mise en forme de l'information*)

En fin de lycée, l'élève sait questionner l'autorité d'un document qui a été éditorialisé en la distinguant de l'autorité de la source primaire. L'élève sait regrouper des document selon des choix qu'il opère. Il comprend que l'éditorialisation peut prendre plusieurs sens : donner de la visibilité à des contenus via des plates-formes différentes, organiser et interpréter des contenus par des pratiques sur les réseaux sociaux.

- il sait donner une valeur ajoutée par le biais de commentaires structurés, d'annotations, de tags, de liens complémentaires...
- il sait situer un ressource dans un ensemble de discours et comprend la chronologie d'une information,
- il comprend les contraintes d'écriture liées aux outils : design informationnel (mise en forme d'une information dans une visée d'éclaircissement, de hiérarchisation, d'illustration...), précisions sur le contenus et partage (contrainte de l'interopérabilité entre les outils).

Exemples de séquences

- Écrire et publier un article de web-journal pour présenter son TPE.
- Réaliser une infographie à partir de données textuelles ou numériques.
- Réalisation d'une frise chronologique.
- Réaliser une vidéo de présentation, une infographie ou un parcours QR Code dans le cadre des journées portes ouvertes de l'établissement.
- Mettre en valeur des concepts et des notions en incrustant des mots-clés sous forme d'un nuage de mots ou en jouant sur la hiérarchisation visuelle de l'information.
- Utiliser un outil de création d'infographies ou d'animation pour faire la promotion d'un livre lu et apprendre à mettre en valeur l'information.
- Légender des images et identifier l'effet produit sur la prise d'information.
- Éditorialiser une webographie (avec un outil de sélection de ressources).
- Mettre en ligne des images d'archives ou des images libres de droit extraites de collections de musées pour réaliser une exposition virtuelle.



3. La formation de la personne et du citoyen

3.3 Recommandation

En fin de lycée, l'élève est capable de faire preuve d'esprit critique sur l'outil de recommandation qu'il utilise. Il sait adapter son point de vue en fonction du public avec lequel il veut partager ses informations ou ses ressources.

- il sait distinguer et maîtriser les logiques de rediffusion de l'information en fonction de l'autorité de celui qui la diffuse,
- il sait qu'une recommandation est une trace comportementale et que cette trace peut être monnayable,
- il sait qu'une recommandation est une forme de validation d'une information,
- il sait qu'en recommandant une information il devient lui même un médiateur et prescripteur.

Exemples de séquences

- Faire réfléchir aux ressources que les lycéens partagent sur leur page Facebook.
- Comprendre comment la publicité influence nos actions quotidiennes.
- Mener un débat autour d'une controverse "Faut-il cliquer sur un lien recommandé par mail ou via Facebook ?".
- Mettre en place une veille collective sur un sujet de classe.
- Utiliser le logiciel documentaire pour recommander des ouvrages, utiliser les tags.
- Dans un réseau social littéraire (exemple Babelio), noter et critiquer des livres, créer des listes thématiques.
- Présenter un ensemble de ressources trouvées sur le Web et les mettre à disposition de la classe dans le cadre d'une recherche de groupe en utilisant un outil de présentation de ressources ou un espace d'agrégation de liens.



4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Expérimenter la structuration du Web (objectif 4 de la matrice)

En fin de lycée, l'élève sait que le Web est une des applications d'internet. Il sait qu'on peut trouver différents types de ressources (html, fichiers etc) Il distingue le Web visible et le Web invisible. Il connaît les différentes régions constituant la page d'accueil (texte, para-texte), les zones (auteur, navigation, texte, recommandation, publicité, logo, en-tête, pied de page) et comprend de quelle façon se constitue l'architecture de l'information dans un site. Il sait rester critique devant le design du site Web ainsi que devant les valeurs véhiculées par les sites et les réseaux sociaux. Lors d'une démarche d'investigation, l'élève sait distinguer un site qui présente une information scientifique vulgarisée d'un site qui publie une information pseudo-scientifique grâce au repérage d'indices pertinents. L'élève sait donner une valeur ajoutée à une production grâce à des hyperliens pertinents.

- il sait que la mise en ligne d'un site Web suppose un hébergement des données,
- il sait distinguer un site Web des outils du Web 2.0 (plates-formes de partage et réseaux sociaux) qui lui sont associés,
- il doit être capable de réfléchir à l'architecture de l'information (rubriques et sous-rubriques) d'un site qu'il mettrait lui-même en ligne,
- il sait créer de manière pertinente des hyperliens (hypertextes, images cliquables, QR codes...) dans un document dans l'objectif d'enrichir le contenu qu'il donne à lire.

Exemples de séquences

- Publier un article multimédia sur l'ENT de l'établissement dans le cadre d'un projet de classe.
- Réfléchir à la conception, à l'architecture d'une publication en ligne : réaliser un site web.
- Distinguer les différentes natures d'outils proposés par Internet et maîtriser leurs fonctions : outils de recherche (moteurs, métamoteurs, répertoires...), sites web, wiki, blogs, micro-blogging, moyens de communication synchrone et asynchrone...
- Travailler sur le référencement d'un site et les étapes de crawling, d'indexation et de ranking des moteurs (code-source, métadonnées, liens retours, liens artificiels,...)
- Créer un site Web selon son intention de publication (vendre, informer, divertir,...) en fonction d'une thématique définie ou pour rendre compte d'un projet.
- Créer des pages Web (avec un outil de mise en ligne), enrichies par des liens hypertextes et par des ressources intégrées ("embed") et/ou téléchargées, en fonction d'un sujet de recherche ou pour rendre compte d'un projet.
- Distinguer la partie de l'ENT qui appartient au Web visible (mode non connecté) et celle qui appartient au Web invisible (mode connecté), faire la même analyse avec une page de réseau social.



5. Les représentations du monde et de l'activité humaine

Assumer une présence numérique (objectif 5 de la matrice)

En fin de lycée, l'élève a pris conscience que la maîtrise des traces volontaires et involontaires permet de construire son identité numérique et son image publique. Il comprend que rien n'est gratuit sur le Web, ses données étant à la base de l'économie du Web. Il sait qu'il doit rester vigilant lors de ses navigations et création de comptes. Il connaît les moyens techniques et légaux pour limiter ses traces. Il comprend comment gérer sa présence numérique et quels en sont les enjeux.

- il est capable d'assumer ses traces numériques,
- il est capable d'anticiper les traces numériques qu'il laisse,
- il est capable de construire de façon consciente et responsable son identité numérique, y compris dans le cadre d'une recherche d'emploi,
- il est conscient de la traçabilité de son identité sur le Web,,
- il connaît la part des traces numériques qu'il peut ou ne peut pas maîtriser,
- il exerce sa citoyenneté numérique avec une prise de distance sur ses publications.

Exemples de séquences

- Comprendre les enjeux de l'identité numérique sur les réseaux sociaux et se créer un profil sur un réseau social professionnel.
- Travailler sur les réseaux sociaux et sur le cyberharcèlement et réalisation de hashtag pour une campagne d'information au sein du lycée.
- Réaliser une animation vidéos sur les réseaux sociaux avec un zoom sur la cyber-citoyenneté.
- Savoir mettre en place une navigation anonyme : utilisation des pseudos, des adresses mails jetables ou des mails-poubelle, choix des informations à communiquer aux sites visités, utilisation des modules de "navigation privée" proposés par les différents navigateurs.
- Apprendre à gérer les paramètres avancés de confidentialité des différents réseaux sociaux.
- Créer des avatars et des profils fictifs sur des réseaux sociaux (exemple Instagram, Twitter, Facebook) de personnages historiques, littéraires, ou inventés pour réfléchir aux conséquences du partage des contenus et aux enjeux des publications.
- Débattre sur les avantages et inconvénients de la personnalisation de Web grâce à la collecte de données personnelles de l'utilisateur et à la notion de droit à l'oubli.
- Connaître les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) afin d'être vigilants et libres de ses choix dans ses usages numériques (outils utilisés et traces) et les politiques de confidentialité d'autres prestataires du Web à l'égard de la vie privée des utilisateurs du web.
- Travailler sur l'identité légale et l'identité personnelle, l'autobiographie, l'image de soi par l'étude de la carte d'identité, la production d'autoportrait (texte ou image) ou celle d'avatar. Créer une bande-annonce pour se présenter ou réaliser un autoportrait interactif et distinguer les éléments privés et public/professionnel-scolaire.
- Débattre sur les avantages et inconvénients de la personnalisation de Web grâce à la collecte de données personnelles de l'utilisateur.
- Réfléchir à la façon dont nous sommes influencés sur les réseaux sociaux et comment nous arrivent les informations. Faire prendre conscience de la traçabilité en ligne (exemple étudier la chanson *Carmen* de Stromae).
- Mener un débat autour d'un sujet de controverse : peut-on tout dire sur un réseau social ?
- Réaliser une production à partir d'une question du type "présence en ligne, y être ou pas ?" en amenant les élèves à réfléchir aux arguments avancés par les personnes qui leur parlent de ce sujet (un gendarme, un professeur, les parents, les amis, la presse,...) Étudier les stratégies de présence numérique d'un artiste ainsi que celles permettant de faire connaître ses œuvres.